



Élections 2018 : Pour un Québec digne de ses aînés

Québec, le 30 avril 2018 — Cinq grandes associations regroupant plus de 700 000 personnes aînées ont décidé de dévoiler une plateforme commune de revendications afin de faire connaître les nombreux besoins non satisfaits et essentiels pour assurer une qualité de vie décente aux personnes aînées. En vue du scrutin du 1^{er} octobre 2018, elles demandent à chacun des partis politiques de faire connaître leurs engagements concrets au sujet de ces revendications.

Pour un Québec digne de ses aînés rassemble, dans une plateforme commune, **16 revendications** touchant des besoins précis qui peuvent être comblés rapidement. Ces revendications constituent une manifestation tangible d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des aînés. Ces demandes touchent différentes facettes de leur qualité de vie : les soins et les services à domicile et en CHSLD, les proches aidants, la prévention, les revenus à la retraite et l'habitation.

Les défis démographiques sont importants. Au Québec, le taux d'accroissement du nombre d'aînés est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Les projections indiquent que la proportion d'aînés passera d'environ 23 % en 2025 à plus de 28 % en 2061. La société doit s'adapter en changeant de paradigme. Les enjeux reliés aux aînés doivent devenir une priorité nationale pour le Québec.

Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ : « Les aînés québécois sont inquiets, et avec raison. Les 16 revendications représentent le minimum requis pour assurer aux aînés une qualité de vie adéquate. On ne demande pas de décrocher la lune, mais uniquement des gestes concrets qui feront une différence réelle, en particulier pour les personnes âgées les plus vulnérables. »

Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) : « Parmi nos membres, nous avons des personnes aidées, mais aussi des proches aidants. Malheureusement, nous constatons trop souvent que ces personnes s'épuisent à la tâche, faute de soutien et de répit. Par exemple, lors des rendez-

vous médicaux, on ne prend même pas le temps de leur demander comment elles vont. Il faut changer d'approche. Il faut qu'on prenne en compte les besoins des proches aidants pour leur bien-être et celui de la personne aidée. »

Donald Tremblay, président de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) : « La condition socio-économique des aînés au Québec est toujours préoccupante et continue de se détériorer. Selon les chiffres du recensement de 2016, 18,7 % des aînés québécois vivent sous la mesure de faible revenu après impôt, une augmentation de 2 % par rapport à 2005. Nous proposons aujourd'hui différentes mesures afin de donner un souffle aux aînés du Québec. »

Andrée Lamontagne, présidente du Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS) : « Avec le recul observé ces dernières années au niveau des soins et des services à domicile, il est impératif de réclamer l'assurance que les aînés pourront continuer de vieillir à leur domicile, comme ils le souhaitent, en toute sécurité et avec les moyens nécessaires pour en profiter. »

Judith Gagnon, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) : « Les aînés constituent une force d'avenir sur laquelle il faut s'appuyer pour changer les choses. C'est nous qui devons être les principaux acteurs des changements sociaux demandés. Il est essentiel, afin de donner un signal clair de l'importance du dossier des aînés pour la société québécoise, de renforcer la structure gouvernementale actuelle : création d'un ministère des Aînés indépendant avec un budget significatif, mise en place d'une structure de consultation formée de grands groupes d'aînés, diverses tables de concertation des aînés, des universités et des ressources spécialisées en gérontologie pour alimenter le Ministère et participer au développement collectif d'une société amie des aînés. »

Les revendications et la plateforme commune sont disponibles sur le site Web de chaque association membre de la coalition :

FADOQ : www.fadoq.ca

AREQ-CSQ : www.areq.lacsq.org

AQRP : www.aqrp.qc.ca

AQDR : www.aqdr.org

RIIRS : www.riirs.org

Contact média :

FADOQ : Bernard Blanchard, bernard.blanchard@fadoq.ca, 514 557-0001

AREQ-CSQ : Samuel Labrecque, labrecque.samuel@areq.lacsq.org, 514 742-9056

AQRP : David Chamberland, david.chamberland@aqrp.qc.ca, 418 999-6787

AQDR : Judith Gagnon, 418 997-4606

RIIRS : Brigitte Maheu, info@riirs.org, 418 626-0861